

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 27 mars 2018

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 20/03/2018
Présents : 20	<i>L'an deux mille dix-huit et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Dont Présents non votants : 0	
Représentés : 2	Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine CLMOS, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Hedwige SOLA, Michel SALLES, Robert SOUQUE
Votants : 22	
Pour : 22	
Contre : 0	Représentés : Gérard BARO par Francis BOUTES, Marie PASSIEUX par Marie-Pierre PONS
Abstentions : 0	Présents non votants :
	Excusés : Roland BASCOUL, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Marie-Aline EDO, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Sylvie QUEROL, Philippe VIDAL
	Absents :

Objet: Rapport d'activités 2017

Territoire de projet regroupant cent-deux communes de l'ouest héraultais, pour une population de près de 80 000 habitants, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont les quatre communautés de communes du territoire (Grand Orb – Sud Hérault – Les Avant-Monts – Minervoies, Saint-Ponais, Orb-Jaur) et le Département de l'Hérault.

Conçue comme une agence de développement territorial, le Pays intervient ainsi dans les domaines suivants :

- au sein du Pôle Cohésion Sociale sur l'habitat, l'environnement, la santé et la culture,
- au sein du Pôle Développement Economique sur l'économie d'entreprises, l'économie agricole, le tourisme et le patrimoine.

Le Pays intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

1. en simple ingénierie auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation,
2. en intervention plus directe dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire,
3. en maîtrise d'ouvrage sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques,
4. en assistance à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.

Plusieurs dispositifs d'intervention se sont progressivement mis en place, soit à l'échelle du Pays soit plus territorialisés, animés et gérés directement par le Pays ; en 2017, on note :

- **Sur le Pôle Cohésion Sociale**
 - Le Programme d'Intérêt Général couplé d'une opération «Façades» : accompagnement, montage et suivi des dossiers :
 - 258 dossiers aboutis et financés.
 - L'Espace Info-Energie en appui de la mission habitat :
 - 617 conseils et orientations diverses.
 - Le Contrat Local de Santé, à travers quatre axes :
 - les soins de premiers recours et urgence,

- le parcours de santé des personnes âgées,
 - le panier de services de soins et de prévention,
 - la télémédecine.
- o L'Orchestre de Pays.

• **Sur le Pôle Développement Economique**

- o L'économie d'entreprises à travers de l'Opération Collective de Modernisation des PME, l'accompagnement des collectivités sur des projets publics/privés, l'animation de clubs de chefs d'entreprise...,
- o Le développement de la filière des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales,
- o La mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial,
- o La mise en œuvre d'une politique de labels :
 - l'oenotourisme à travers le label Vignobles et Découvertes « Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc », dont le label a été renouvelé pour trois ans,
 - le patrimoine à travers le label « Pays d'Art et d'Histoire »,
 - l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian ».
- L'aboutissement de l'offre Itinérance avec la définition de l'itinéraire du GR Pays Vignobles.

Le Pays assure le portage du programme européen Leader dédié au tourisme et au patrimoine et le programme d'Approches Territoriales Intégrées.

Grâce aux politiques contractuelles :

- Contrat Département/Pays
- Contrat Région/Territoire de projets (Pays Haut Languedoc et Vignobles)
- Contrat de ruralité : Etat/Territoire du Haut Languedoc et Vignobles

et les différents programmes menés, ce sont 6 M€ qui ont été injectés dans l'économie du territoire en 2017.

Globalement, l'action du Pays représente, pour 2017 :

- plus de **1 000 projets** suivis, du simple conseil technique à l'intervention en ingénierie et/ou assistance technique jusqu'à l'instruction,
- plus de **200 animations**, événements et temps de rencontres sur le territoire.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir prendre acte de ce rapport d'activités.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical prend acte de ce rapport d'activités 2017.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 27 mars 2018.

Le Président,
Jean ARCAS

